

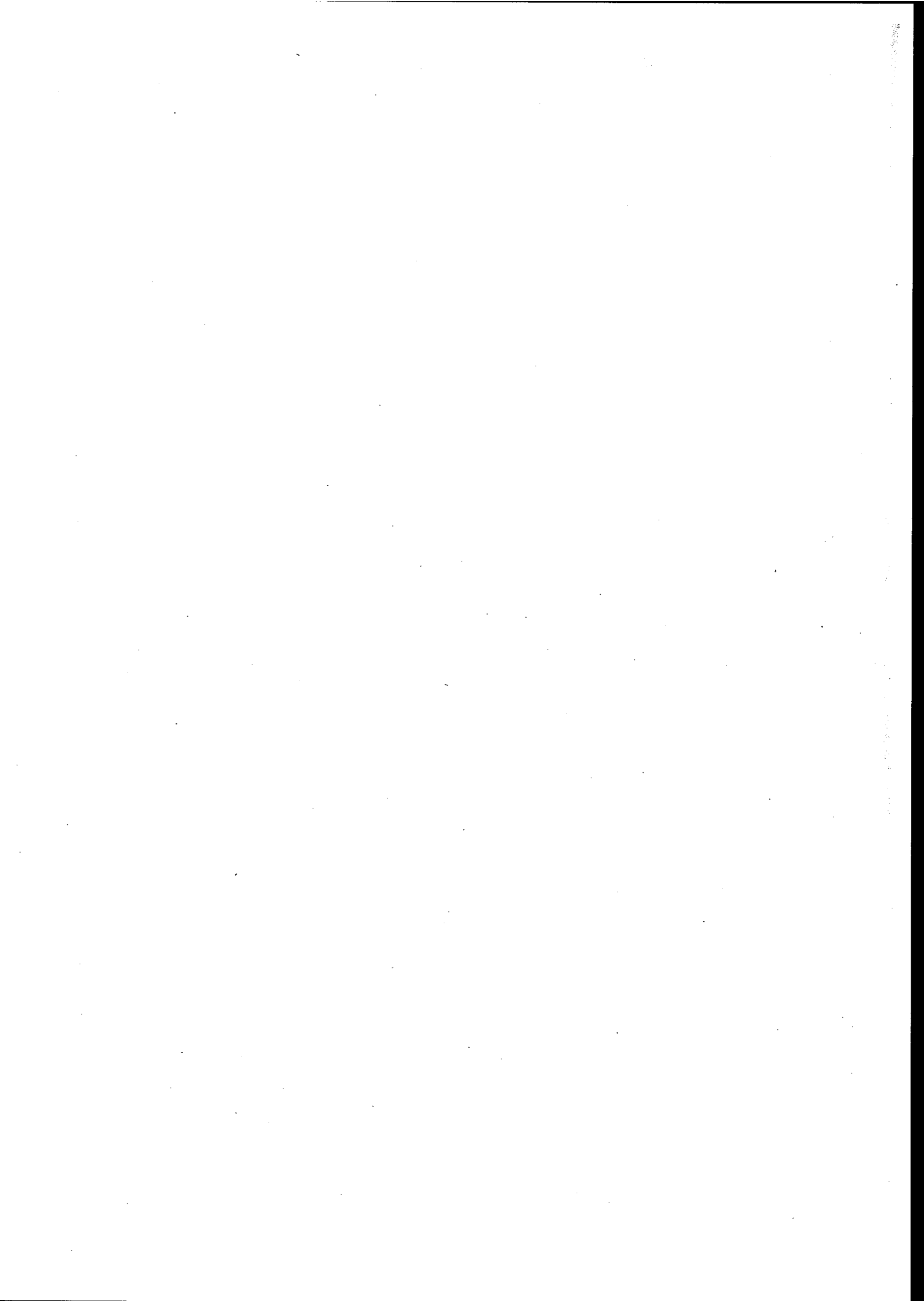
**SCHWEIZ. TOXIKOLOGISCHES INFORMATIONSZENTRUM
CENTRE SUISSE D'INFORMATION TOXICOLOGIQUE
CENTRO SVIZZERO D'INFORMAZIONE TOSSICOLOGICA
SWISS POISON INFORMATION CENTER**

Institut de médecine légale de l'Université de Zurich
Case postale, 8028 Zurich, tél. service d'urgences (051) 326666

Rapport annuel 1970



**Rapport médical
sur l'activité
du Centre suisse d'information
toxicologique**



Rapport médical sur l'activité du Centre suisse d'information toxicologique

par F. Borbély

- I. Fréquence d'utilisation
- II. Provenance des demandes
- III. Les malades
- IV. Les produits nocifs
- V. Les genres d'intoxication
- VI. L'évolution des cas
- VII. Conclusions

I. Fréquence d'utilisation

En 1970, les rapports établis concernent 7683 appels téléphoniques. En fait, nous avons répondu à 968 appels de plus, mais il s'agissait là de cas ne relevant pas de notre compétence, que nous avons noté sommairement dans un journal.

Par rapport à l'année précédente, le nombre des cas traités a donc augmenté de *plus de 1000*. L'augmentation en pour cent a aussi été plus forte que précédemment.

Il n'est pas rare qu'un seul cas provoque plusieurs réponses (p. ex., aux parents, au médecin de famille, à l'hôpital).

De plus, nous avons répondu à *194 demandes par écrit*. Dans 40 cas, il s'agissait d'expertises pour lesquelles nous avons établi des factures.

II. Provenance des demandes

Par rapport aux années précédentes, la répartition des demandes en groupes divers s'est nettement modifiée. Ce qui frappe le plus c'est l'augmentation des appels du public (33 % contre 25 % l'année précédente). Par contre, les appels de médecins omnipraticiens ont diminué de 5 %. A ce propos, notons qu'il arrive de plus en plus souvent que le médecin appelé renvoie simplement au Centre toxicologique, ce qui est diamétralement opposé à notre principe : nous désirons recevoir des renseignements complets d'une personne compétente qui se trouve sur

Répartition géographique et professionnelle des demandes de l'année 1970

Provenance Nombre d'habitants	AG 422 000	AI 13 500	AR 50 500	BE 1 005 000	BL 200 500	BS 238 600	FR 174 000	GE 326 600	GL 42 500	GR 153 000	LU 284 000	NE 167 000	NW 25 300	OW 25 300	SG 378 000	SH 73 000	SO 228 000	SZ 85 500	TG 187 000	TI 242 000	UR 34 000	VD 509 000	VS 193 000	ZG 66 700	ZH 1 100 000	Cas non classés	Total	Total en pour- cent
Public	11	162	6	222	58	95	13	62	2	45	82	11	5	5	99	23	68	16	30	39	2	67	12	41	1001	367	2544	33,11
Pharmaciens	5	28	3	50	3	8	8	23	2	13	10	15	1	1	7	1	8	9	4	7		26	12		65		309	4,02
Médecins (total)	15	176	13	216	56	28	23	33	15	84	119	18	4	10	105	20	61	23	59	40	4	72	44	17	532		1787	23,26
omnipraticiens	14	110	12	119	41	10	11	14	9	72	73	8	3	5	76	14	39	8	41	16	3	48	29	9	285		1069	13,91
spécialistes FMH	1	43		52	13	7	6	8	6	3	26	4			21	3	9	12	12	15	9	9	14	2	166		432	5,62
en pédiatrie		12		23	2	7	3	5		3	9	1		3	2	1	9	3	5	2	8	8	1	1	61		161	2,10
méd. interne		8	1	12	1	1	2	2		3	3	2	1	2		2	2		1	2	1	4		4	7		58	0,75
chirurgie				1	1	1					3	3				2									4		14	0,18
gynécologie				3	1	1	1				3	3													1		11	0,14
ORL				5				2			1				3										1		4	0,05
psychiatrie															1										1		11	0,14
mal. tropicales															1										1		4	0,05
dermatologie															1										6		16	0,21
physiothér.															1										2		5	0,07
anesthésiologie															1										2		2	0,03
radiologie		2		1		1				3	4				1		2			2	1	1				1	1	0,01
ophtalmologie															1		2			1						15	2	0,03
Dentistes					1						1																10	0,13
Vétérinaires		15	2	15	2	3	5	4		4	10	5			15		4		7	5		14	3	4	19		136	1,77
Hôpitaux (total)	186	144	14	428	13	209	19	129	12	100	104	89	9	9	184	28	79	13	23	76	6	284	62	14	507		2732	35,56
cantonaux		31	1	79	12	56	8	77	12	26	45	42			84	28	39		22		6	57			109		743	9,67
pour enfants	117	43	13	139	1	151	8	52	15	15	44	7			39	1	5					69			189		878	11,43
de district		22		179		1	1		23	36	15	40			1		2	13	1	12		150	40	14	116		587	7,64
autres	69	48		31	1	2	2								60		33			64		8	22	14	93		524	6,82
Hôpitaux pour animaux				6		4																			10		20	0,26
Autorités militaires et civiles, instituts universitaires				16		5	2	4	2	2	3	3				1			1	1	1	2	2		29		76	0,99
Centres tox.																											69	0,90
Total	286	527	38	954	133	352	70	256	33	249	329	141	19	16	410	73	220	62	124	168	13	466	135	76	2166	367	7683	100 %
Prévisions en %		6,78	0,22	0,81	16,15	3,22	3,83	2,80	0,68	2,46	4,56	2,68	0,41	0,41	6,07	1,17	3,66	1,37	3,01	3,89	0,55	8,18	3,10	1,07	17,67		100 %	100 %
Total en %	3,72	6,85	0,49	12,42	1,73	4,58	0,91	3,33	0,43	3,24	4,28	1,84	0,25	0,21	5,34	0,95	2,86	0,81	1,61	2,19	0,17	6,07	1,76	0,99	28,19	4,77	100 %	100 %

Les chiffres encadrés se rapportent aux cantons nous ayant appelés plus fréquemment que les prévisions basées sur le nombre de la population ne le laisseraient penser.

place. Cette tendance a aussi été constatée à l'étranger, où elle est même plus marquée; espérons que cette mauvaise habitude ne fera pas école. Il est plus réjouissant de constater une augmentation (en chiffre absolu) des demandes provenant d'hôpitaux, ce qui semble témoigner de la qualité de nos renseignements.

Les appels se répartissent comme suit entre les régions linguistiques: Suisse alémanique 82,42 %, Suisse romande 15,19 %, Suisse italienne 2,39 %. Les appels directs du public de Suisse romande n'ont pas augmenté.

Les appels de l'étranger montrent une forte hausse (286 contre 164 en 1969). Ces appels

proviennent exclusivement d'hôpitaux et de centres toxicologiques, ces derniers ayant requis nos services environ trois fois plus fréquemment que l'année précédente. Nous sommes heureux de ce développement qui nous met en présence de questions difficiles et nous permet de contrôler la valeur de notre documentation et celle de nos collaborateurs. Ces appels provenaient surtout d'Allemagne (200 cas), d'Autriche (59 cas) et de France (23 cas).

En résumé, les modifications constatées proviennent surtout de la forte augmentation des appels du public (canton de Zurich: 1001 au lieu de 668).

III. Les malades

<i>Age en années</i>	<i>Nombre de malades</i>	<i>Pourcentage</i>
0 - 1	398	5,08
1 - 5	4182	53,39
5 - 10	327	4,18
10 - 15	155	1,98
adultes	2770 (femmes 1453) (hommes 1317)	35,37 (femmes 18,55) (hommes 16,82)
Total	7832	100,00

Le total est différent de celui des appels: il est en effet arrivé que plusieurs personnes subissent la même intoxication (spécialement alimentaire).

Nous avons été consultés 156 fois par des vétérinaires. Parfois, plusieurs animaux étaient victimes de la même intoxication; lorsqu'on nous a annoncé « plusieurs animaux » nous en avons compté trois. Il s'agissait de 115 chiens, 111 bovins (vaches, veaux, taureaux, bœufs et 1 bœuf musqué), 26 moutons, 14 chats, 7 chevaux et poneys, 4 cochons, 2 serpents, 2 oiseaux, 1 singe,

1 macaque, 1 lièvre nain, 1 tortue, 1 lézard, 1 perroquet, 1 cobaye, 1 lapin.

IV. Les produits nocifs

Pour des raisons pratiques, nous continuons de grouper les produits nocifs de la manière suivante (les pourcentages placés entre parenthèses indiquent quelle était la fréquence des cas en 1970):

1. Plantes (4,59 %)
2. Animaux venimeux (0,75 %)
3. Intoxications alimentaires (3,78 %)

4. Alcool, tabac, stimulants et stupéfiants (non médicamenteux, y compris hallucinogènes) (2,41 %)
5. Produits industriels, adjuvants techniques (9,88 %)
6. Produits « ménagers » et pesticides, ainsi que 6a Dangers « ménagers » divers (gaz, fumées, etc.) (31,21 %)
7. Médicaments (47,38 %)

Les tableaux qui suivent rapportent à nouveau le nombre des malades, si bien que le total diffère toujours du nombre des rapportes (cas) et du nombre des appels. (Ceci est également valable pour les statistiques figurant dans les rubriques suivantes.) Les intoxications graves et mortelles ont surtout été causées par des produits « modernes », les intoxications d'animaux ne sont pas comprises (liste séparée sur demande).

1. Plantes

(+) signifie que des cas mortels sont signalés dans la littérature

	Enfants	Adultes	Total
Aesculus hippocastanum	3		3
Aconitum napellus (+)	1		1
Anthurium spec.	3		3
Arum maculatum (+)	9		9
Atropa belladonna (+)	5		5
Berberis vulgaris (les fruits ; inoffensifs)	8		8
Chaenomeles japonica	1		1
Chrysanthemum vulgare	1		1
Colchicum autumnale	1	1	2
Convallaria majalis (+)	15		15
Cornus spec. div.	4		4
Cotoneaster spec. div.	18		18
Crocus sativus	3		3
Daphne laureola	1		1
Daphne mezereum (+)	19		19
Digitalis purpurea (+)	5		5
Euphorbia spec. div. (+)	1		1
Evonymus europaeus	3		3
Ficus elastica (prob. inoffensif)	2		2
Forsythia (inoffensive)			
Freesia refracta (prob. inoffensive)	1		1
Galanthus nivalis	3		3
Hedera helix	3		3
Hyacinthus spec. div.	1		1
Ilex aquifolium (+)	4		4
Laburnum anagyroides (+)	12		12
Ligustrum vulgare (+)	4		4
Lonicera spec. div. (+)	13		13
Mahonia aquifolium (les fruits ; inoffensifs)	23		23
Mansonia altissima	1	1	2
Narcissus pseudonarcissus		1	1
Paris quadrifolia			
Parthenocissus quinquefolia	1		1
Pelargonium (inoffensif)	1	1	2
Philodendron spec. div.	3		3
Physalis alkekengi (prob. inoffensive)	21	1	22
Polygonatum spec. div.	2		2
Prunus laurocerasus (+)	5		5
Pyracantha spec. div.	5		5
Sambucus racemosus	1		1
Solanum spec. div. (+)	12		12
Sorbus aucuparia (+)	15	1	16

Symphoricarpus albus	7		7
Taxus baccata (+)	5		5
Tulipa gesneriana	3		3
Viburnum spec. div.	5		5
Viscum album (+)	14		14
Autres (cas négligeables)	57	5	62
Baies, plantes et fruits non identifiés	22	2	24
Total	347	13	360

2. Animaux venimeux

Abeilles	3	8	11
Autres insectes	2	16	18
Poissons		2	2
Vipères et vipérides		4	4
Autres serpents	3	11	14
Autres animaux	5	5	10
Total	13	46	59

3. Intoxications alimentaires

Nombre de cas/Patients

a) Aliments à <i>toxicité immanente</i> (animaux envenimés, champignons et autres végétaux) Amanites	58/91 9/14
b) Aliments <i>accidentellement toxiques</i> (pollués par des produits chimiques avant ou lors de l'emballage, du stockage ou de la préparation)	8/69
c) Aliments rendus <i>toxiques par des bactéries</i> produisant p. ex. des endotoxines (staphylococcus aureus) ou des exotoxines (clostridium botulinum). Figurent également dans ce chapitre les cas dans lesquels plusieurs personnes tombèrent malades ensemble de gastro-entérite, sans qu'un examen chimique ou bactériologique ait eu lieu, vu la bénignité des symptômes.	85/121
d) <i>Maladies infectieuses</i> dont les symptômes imitent une intoxication alimentaire (p. ex. salmonella)	1/1
Total	161/296

4. Adjuvants de l'alimentation

	Enfants	Adultes	Total
Alcool	20	21	41
Epices	8	10	18
Produits hallucinogènes (situations douteuses dans la moitié des cas)			
Cigarettes contre l'asthme p.o.	1	12	13
Haschisch	1	23	24
LSD	2	24	26
Mescaline		1	1
Opium		2	2
Hallucinogènes non identifiés	1	10	11
Tabac (en particulier ingestion de cigarettes)	50	3	53
Total	83	106	189

Le chiffre concernant les intoxications par l'alcool chez les adultes n'est pas significatif, étant donné que l'omnipraticien ne nous consulte que rarement pour cette intoxication courante qu'il a l'habitude de traiter.

De même, nous devons admettre que nous n'avons eu connaissance que d'une partie modeste des cas dans lesquels un produit hallucinogène était en cause.

5. Produits industriels, adjuvants techniques

	<i>Enfants</i>	<i>Adultes</i>	<i>Total</i>
Acides (usage industriel) p.o.	11	39	50
Agents de conservation p.o.	7	8	15
Agents de durcissement p.o.	8	8	16
Chaux (de construction)	2	5	7
Combustibles (essence, mazout, pétrole) p.o.	81	40	121
Couleurs (usage industriel) p.o.	7	12	19
Cyanides	1	11	12
Désinfectants (techn.)	8	12	20
Diluants pour résines synthétiques et couleurs p.o.	14	17	31
Gaz nitreux		10	10
Huiles de graissage pour machines diverses p.o.	31	10	41
Lessives (produits alcalins à usage industriel) p.o.	5	15	20
Matières à usage militaire p.o.	0	10	10
Matières plastiques	4	5	9
Métaux (composés du plomb et du mercure) p.o.	11	22	33
Plastifiants (amollissants) p.o.	13	1	14
Sels pour les routes p.o.	6	1	7
Solvants (usage industriel) p.o.	8	95	103
Substances diverses de laboratoire p.o. (souvent accidents de pipettage)	8	40	48
Autres produits techniques et industriels (cas isolés ou groupes rares)	23	45	68
Gaz, fumées, vapeurs p.i. au travail	5	114	119
Total	253	520	773

6. Produits « ménagers »

	<i>Enfants</i>	<i>Adultes</i>	<i>Total</i>
PESTICIDES	374	118	492
Antilimaces	73	3	76
Antirongeurs	49	26	75
Fongicides	29	8	37
Herbicides	31	13	44
Insecticides divers	96	63	159
Boules anti-mites	77	1	78
Pesticides divers (p. ex. formicides)	19	4	23
PRODUITS MENAGERS	1637	238	1875
Blanchissants	30	16	46
Collants	33	7	40
Combustibles solides	60	9	69
Cosmétiques divers	72	5	77
Décapants de vernis à ongles	19	2	21
Durcissants pour ongles	7		7
Couleurs diverses (utilisées dans le ménage)	27	3	30
Couleurs pour peindre (huile, gouache, etc.)	31	3	32
Crayons à encre	6		6
Encres, encre de chine	26	1	27
Encre à tampons	7		7
Stylos à feutre	9		9
Décalcifiants (p. ex. pour chauffe-eau)	14	8	22
Désinfectants utilisés dans le ménage	7	2	9
Désodorants d'intérieur	49		49
Encaustiques	29	3	32
Engrais (p. ex. pour plantes d'intérieur)	89	14	103
Laques (à l'exclusion des vernis à ongles)	4	2	6
Produits de nettoyage			
anti-rouille	12	3	15

pour l'argenterie	13		13
pour parties en chrome	10	2	12
pour cuisinières et fours	18	2	20
détachants pour habits	42	11	53
pour disques	3		3
pour fer à repasser	14	1	15
pour le linge	59	3	62
pour machines	2	1	3
à usages multiples	55	4	59
pour parquets (à l'exception des produits à base de térébenthine)	59	4	63
solvants utilisés dans le ménage (sauf la térébenthine)	50	10	60
pour tapis et capitonnages	22	2	24
térébenthine et succédanés	43	5	48
pour la vaisselle	82	7	89
pour les vitres	13	3	16
pour les WC et les tuyaux d'écoulement	58	19	77
Produits employés en photographie	5	5	10
Produits pour la protection du bois	12	13	25
Produits pour la protection du cuir (y compris les cirages)	28	1	29
Produits pour la protection et le polissage du mobilier	33	2	35
Produits pour la toilette	140	4	144
Produits pour voitures (antigel, polissage)	18	4	22
Produits servant à l'équipement sportif et aux jouets	49	4	53
Produits de traitement des textiles (en particulier imprégnants)	3	1	4
Divers (cas isolés)	39	21	60
Cas négligeables : allumettes et parties de boîtes d'allumettes	48		48
siccatifs	99	11	110
contenu de thermomètres	89	22	111
Total	2011	356	2367

6a Dangers « ménagers » divers

	<i>Enfants</i>	<i>Adultes</i>	<i>Total</i>
Gaz de chauffage, gaz de cuisine, gaz liquéfiés, fumées d'incendie, gaz émanant des fosses à purin	4	16	20

7. Médicaments

	<i>Enfants</i>	<i>Adultes</i>	<i>Total</i>
Agents diagnostiques		2	2
Amphétamine et dérivés (anorexigènes, doping)	34	22	56
Analeptiques (à l'exclusion des amphétamines)	21	11	32
Analgésiques (et antiphlogistiques)	153	148	301
Anesthésiques locaux		7	7
Antabus (parfois accompagné d'alcool)	1	11	12
Antacides	6	1	7
Antiallergiques (antihistaminiques)	80	19	99
Antiasthmatiques	7	2	9
Antibiotiques	43	9	52
Anticoagulants (usage médical)	4	5	9
Antidiabétiques	2		4
Antidiarchoïques	3		3
Antiémétiques	27	5	32
Antiépileptiques	23	14	37
Antihypertensifs	15	6	21

Antiparkinsoniens	2	4	6
Antipyrétiques	29	19	48
Antirhumatismaux	48	16	64
Antiseptiques des intestins	45	2	47
Astringents	3	2	5
Cardiaques et vasculaires	82	18	100
Chimiothérapeutiques (sulfonamides, tuberculostatiques, cytotostatiques)	34	4	38
Cholagogues, Cholérétiques	9		9
Dermatologiques	57	5	62
Désinfectants, antiseptiques (usage médical)	147	29	176
Diurétiques	22	5	27
Gériatriques et roborants	11	1	12
Hormones divers	20	9	29
Anticonceptionnels oraux	86	4	90
Cortisone et dérivés	8		8
Huiles volatiles onguents)	22	2	24
Laxatifs (purgatifs)	61	6	67
Neurovégétatifs divers	29	14	43
Ophthalmologiques, otologiques, rhinologiques	107		107
Produits à base d'arsenic ou de fer	36	3	39
Produits à base de quinine	8	12	20
Produits gynécologiques divers	38	12	50
Psychothérapeutiques divers (à l'exclusion des amphétamines)	64	79	143
Thymoleptiques	38	46	84
Tranquillisants	103	200	303
Sédatifs généraux, hypnotiques	103	487	590
Sédatifs de la toux (et expectorants)	194	17	211
Sérothérapeutiques, vaccins	6	12	18
Spasmolytiques	28	14	42
Thyréostatiques	5		5
Venotoniques	15	3	18
Vermifuges	14	2	16
Produits vétérinaires	9	2	11
Vitamines	44	3	47
Divers (en particulier intoxications combinées par plus de deux produits à la fois)	86	156	242
Cas négligeables : comprimés contre la carie dentaire	134		134
Préparations homéopathiques	28	3	31
Non identifiés	24	33	57
Total	1870	1238	3108

V. Les genres d'intoxication

Empoisonnements criminels	3 (+ 7 cas douteux)
Toxicomanies	34 (+ 5 cas douteux)
Ingestion isolée de produits divers afin de provoquer une ébriété ou des hallucinations	40 (+ 27 cas douteux)
Tentatives de suicide (17,2 % du total)	1350 (915 femmes, 435 hommes)
Intoxications iatrogènes	62 (+ 7 cas douteux)
Effets secondaires lors de dosages à intention thérapeutique	91

Intoxications alimentaires (3,8 % du total)	203 (+ 93 cas douteux)
Intoxications au travail (4 % du total)	311
Intoxications accidentelles (68,9 % du total)	5399 (dont 4665 enfants, soit 86,4 %)
Inclassables	200
Total	7832

(Les animaux ne sont pas compris dans ce tableau.)

VI. La gravité et l'issue des cas

Intoxications à issue mortelle	28
Intoxications graves	1111
Intoxications bénignes	2018
Pas de symptômes d'intoxication	1139
Réponse inexistante ou inutilisable (en partie il s'est avéré qu'il s'agissait d'une maladie ou d'un canular)	902
Cas négligeables ne nécessitant pas de retour d'information (généralement appels provenant directement du public, parfois questions sans caractère d'urgence)	2634
Total	7832

(Les animaux ne sont pas compris dans ce tableau.)

Rapport envoyés : 5049 ; Réponses obtenues : 4137, soit 81,94 %.

Dans les cas à issue mortelle, il s'agissait des produits et des situations suivantes :

Acide chlorhydrique	adulte masc.	suicide
Acide formique	adulte fém.	suicide
Ammoniaque liquide	adulte masc.	suicide ou erreur (alcoolique)
Bichromate de potassium	adulte fém.	suicide
Emanation de fosse de purin	adulte masc.	accident dans un WC de ferme
Gaz d'échappement	adulte masc.	suicide
Insecticide (ester phosphorique)	adulte masc.	suicide
Mélange de solvants	adulte masc.	accident professionnel
Pesticide (ester phosphorique)	adulte masc.	suicide
Pesticide (ester phosphorique)	adulte masc.	suicide
Produit de nettoyage d'écoulements	adulte fém.	suicide
Raticide (Thallium)	adulte fém.	suicide
Analgésique (composé) + Alcool	adulte masc.	suicide
Antibiotique	adulte fém.	réaction d'hypersensibilité (?)
Antibiotique en solution huileuse pour injection i.m.	enfant 6 mois	décès iatrogène par injection intraveineuse (étranger)
Anxiolytique + Neuroplégique + Anorexigène + Thymo- leptique	adulte fém.	suicide
Aphrodisiaque (Yohimbine)	enfant 2½ ans	accident
Cardiotonique (avec digitale)	enfant 3 ans	accident
Hypnotique	adulte fém.	suicide
Hypnotiques	adulte fém.	suicide probable

Hypnotique composé	adulte fém.	suicide
Sédatif + gaz de ville	adulte masc.	suicide (alcoolique)
Sédatif de jour (dose massive + froid)	adulte fém.	suicide
Thymoleptique	enfant 3 ans	accident
Thymoleptique	enfant 2½ ans	accident (Krefeld RFA)
Thymoleptique + Hypnotique + Tranquillisant	adulte fém.	suicide
Thymoleptique	enfant 2 ans	accident (Innsbruck)
Tranquillisant + hypnotiques	adulte masc.	situation inconnue
Total	28 cas mortels	

(Les animaux morts ou abattus ne sont pas mentionnés dans cette liste.)

Pendant la même période, nous avons été informés de 3 cas mortels supplémentaires pour lesquels notre intervention n'avait pas été requise.

VII. Conclusions

Les frais de notre organisation ont été couverts, comme les années précédentes, par la *Société suisse de pharmacie, la Société suisse pour l'industrie chimique et tous les cantons* (1 centime par habitant). Il faut mentionner aussi quelques dons particuliers, spécialement de l'association de pharmaciens *Galepharm* à Zurich. Nous sommes d'autant plus reconnaissants à ces donateurs que nous voyons avec inquiétude nos frais augmenter; nous cherchons à trouver d'autres donateurs: nous pensons surtout à d'autres associations professionnelles qui sont au service de la santé publique.

Malgré l'augmentation de notre activité aucun signe de plafonnement ne se fait sentir.

L'organisation du service d'information a pu être maintenue sans modifications. La complexité croissante des questions qui nous sont soumises rend nécessaire la formation continue de nos médecins. Le matériel d'information et son classement supportent toujours la comparaison avec les centres de l'étranger. M. J. P. Lorent, directeur administratif adjoint, a étudié les méthodes de traitement électronique des données, en collaboration avec des centres toxicologiques de l'étranger et des organismes suisses. Ces travaux furent poursuivis aussi loin que cela fut possible sans crédits spéciaux. La mise à jour de notre fichier progresse. La collection d'extraits de publications et la bibliothèque s'enrichissent également et couvrent de vastes domaines de la toxicologie et des disciplines voisines.

Les travaux suivants, concernant des dangers toxiques actuels, ont été publiés :

1. *Borbély F.* Erfahrungen einer Giftauskunftsstelle, Anaesthesiologie und Wiederbelebung 45; Vergiftungen: Erkennung, Verhütung und Behandlung, Springer Verlag Heidelberg, 1970.
2. *Borbély F.* Toxikologische Aspekte der Schädlingsbekämpfungsmittel-Rückstände in Lebensmitteln, Zschr. Präventivmed. 15, 175 (1970).
3. *Borbély F.* Die Situation der Arbeitsmedizin in der Schweiz, Zschr. Unfallmed. Berufskrh. 3, 188 (1970).
4. *Borbély F.* Aerztlicher Bericht über die Tätigkeit des Schweiz. Toxikol. Informationszentrums, SAZ 108, 263 (1970).
5. *Borbély F. et Lorent J. P.* Differential Diagnosis in Cases of Suspected Poisoning, Computer Applications in the Field of Medicine, Univac International Executive Center Rome, 1970.
6. *Borbély F., Pasi A. et Lorent J. P.* Therapie akuter Vergiftungen, Schweiz. Med. Kal. Verlag Schwabe Basel, 1970.

- | | |
|---|--|
| 7. Borbély F., Pasi A. et Velvart J. | Die akute perorale Vergiftung durch 2-Amino-5-Phenyl-Oxazolin-Fumarat beim Menschen anhand von 30 Beobachtungsfällen, Arch. Toxicol. 26, 117 (1970). |
| 8. Gujer H. R., Lorent J. P. et Stark E. W. | Medizinische, organisatorische und juristische Aspekte eines toxikologischen Auskunftsdienstes, Aktuelle Probleme der Toxikologie und angrenzender Gebiete, Verlag Schweiz. Toxikol. Informationszentrum, 1970. |
| 9. Hartmann H. P. | Die Tätigkeit des Schweiz. Toxikol. Informationszentrums, Schweiz. Arzteztg. 27, 798 (1970). |
| 10. Leuzinger S. et Pasi A. | Vergiftungen mit Alkylphosphaten bei Nutztieren, Schweiz. Archiv Vet. Med. 112, 269 (1970). |
| 11. Lorent J. P. | Identifikationsprobleme bei toxikologischen Notfällen, Aktuelle Probleme der Toxikologie und angrenzender Gebiete, Verlag Schweiz. Toxikol. Informationszentrum, 1970. |
| 12. Pasi A. | Erfahrungen des Schweiz. Toxikol. Informationszentrums bei Vergiftungen mit 3,4-hydroxy-cumarinderivatehaltigen und thalliumhaltigen Rodentiziden, Aktuelle Probleme der Toxikologie und angrenzender Gebiete, Verlag Schweiz. Toxikol. Informationszentrum, 1970. |
| 13. Pasi A. et Leuzinger S. | Die Intoxikation durch Alkylphosphate, Schweiz Zschr. Militärmed. 47, 127 (1970). |
| 14. Velvart J. | Lungenfunktionsveränderungen bei der Flachsbyssinose, Int. Arch. Arbeitsmed. 26, 167 (1970). |
| 15. Velvart J. | Schwefelkohlenstoffvergiftung und ihre Beeinflussung durch ausserberufliche Faktoren, Aktuelle Probleme der Toxikologie und angrenzender Gebiete, Verlag Schweiz. Toxikol. Informationszentrum, 1970. |

En outre, de nombreux auteurs n'appartenant pas à notre Centre, ont fait paraître un travail dans le livre jubilaire sur les problèmes actuels de la toxicologie et des disciplines voisines. L'auteur du présent rapport annuel a été très touché du fait que ces travaux lui étaient dédiés et ont pu paraître au sein du Centre suisse d'information toxicologique. Notons encore les trois *thèses* suivantes parues sous notre tutelle :

- | | |
|------------|--|
| Muggli U. | Vergiftungen mit Cholinesterase-Inhibitoren. |
| Wissler U. | Kantharidinvergiftungen. |
| Lutz F. U. | Medizinisch-Forensische Analyse von tödlichen und nicht-tödlichen Zwischenfällen nach ärztlicher Anwendung von Lokalanästhetika. |

Le nombre d'*expertises* a triplé cette année (22 pour des entreprises, 7 pour des instances officielles, le reste en général pour des médecins). Les rapports écrits à l'intention des hôpitaux et des médecins représentent la plus grande partie des réponses fournies gratuitement. Nous remercions les docteurs J. Velvart, médecin-chef, et H. R. Gujer d'avoir entrepris cette tâche qui exige beaucoup de soin et de temps.

Nous avons organisé 25 conférences et 17 visites du centre à l'intention de groupements professionnels, ce qui représente un complément des informations téléphoniques ou écrites, en particulier dans le domaine de la prévention.

La presse, la radio, la télévision ont reçu des informations dans des cas appropriés.

L'échange d'information avec les spécialistes de l'étranger s'est manifesté par des visites nombreuses de notre centre. Certains de nos collaborateurs ont été envoyés à des congrès en Belgique, Allemagne, France, Italie et Yougoslavie. Le Dr A. Pasi a commencé son stage de perfectionnement aux Etats-Unis.

La collaboration avec des institutions et des spécialistes de notre pays est toujours plus importante. Il faut relever les relations étroites que nous avons avec l'Institut de médecine légale de

Zurich, dont l'appui nous est précieux, avec le *Service fédéral d'hygiène publique*, avec les *médecins des hôpitaux* et les *fabricants de produits chimiques*.

Le *conseil de fondation* — et surtout son président M. A. Nisoli, son vice-président, M. J. Egli, et son directeur administratif, M. H. P. Jaspersen — a soutenu le personnel permanent. Tous nos collaborateurs sont pleinement conscients des responsabilités de leur tâche et fournissent un grand effort pour dominer les servitudes qu'impose un travail toujours plus important.

Le Dr Gujer a recruté cette année de nombreux *experts*. Nous en avons actuellement 38 appartenant aux disciplines les plus diverses et qui se mettent gratuitement à la disposition du centre dans le traitement des cas limites. Nous regrettons de ne pouvoir les remercier ici nommément ; citons toutefois M^{me} R. Jaspersen-Schib, pharmacienne, que nous consultons le plus souvent (intoxications par les plantes vénéneuses).

Grâce à l'esprit de coopération établi entre des experts externes et nos collaborateurs et à leurs travaux communs, tant la toxicologie militaire que vétérinaire ont fait des progrès. Citons en

particulier la collaboration avec le Dr P. Keller, du service AC de l'armée, et avec le Prof. E. Jenny, directeur de l'Institut de pharmacologie et de biochimie de la Faculté de médecine vétérinaire de l'Université de Zurich.

En résumé, notre mise à contribution s'accroît de plus en plus. Nous avons réussi à suivre le mouvement, malgré un certain retard dans les expertises, mais il devient indispensable d'augmenter cette année la surface de nos locaux et le nombre de nos collaborateurs, faute de quoi, une baisse de la qualité et de la rapidité de nos informations risque de se produire, avec toutes les conséquences que l'on peut imaginer.

Nous essayons toujours :

1. d'améliorer notre documentation et en conséquence nos informations,
2. d'étudier les intoxications chez l'homme pour le bénéfice des accidents futurs.

Non content de contribuer à l'appréciation et au traitement approprié des intoxications, le Centre suisse d'information toxicologique désire participer aux mesures de prévention en soutenant et en coordonnant les efforts multidisciplinaires à réaliser dans ce domaine.

Zurich, mars 1971.

Prof. Dr méd. F. Borbély
directeur médical

Vient de paraître en 1970, édité par le Centre suisse d'information toxicologique :

Aktuelle Probleme der Toxikologie und angrenzender Gebiete

(Problèmes actuels de la toxicologie et des domaines apparentés)

Livre jubilaire Franz Borbély

249 pages, relié, frs. suisses 68.—

Adresses par le président de la confédération *H. P. Tschudi* ainsi que le Prof. Dr. *H. P. Hartmann*, directeur de l'Institut médico-légal de l'Université de Zurich et le Dr. *A. Nisoli*, président du conseil de fondation du Centre suisse d'information toxicologique.

Articles originaux des auteurs suivants : *H. Brandenberger ; E. C. Comstock ; H. Ehrengruber et R. Richterich ; J. Escher, U. Kissling et S. Moeschlin ; R. Gädeke ; H. R. Gujer, J. P. Lorent et E. W. Stark ; W. H. Hopff et P. G. Waser ; R. Jaspersen-Schib ; E. Jenny et M. Wangenheim ; Cl. Klotzsche ; F. Lang et H. Schlegel ; S. Leuzinger ; J. P. Lorent ; N. Markoff ; H. Oettel ; A. Pasi ; Cl. Perret, J. F. Enrico et A. Vannotti ; O. Rudin et Ch. Schlatter ; A. Sauter ; M. Staub ; I. Sunschine ; J. Velvart ; T. Wegmann ; Th. Wildbolz et H. P. Bosshardt ; B. Wüthrich, S. Zabrodsky et H. Storck.*

Commentaires dans la presse médicale :

Le Centre suisse anti-poisons a été créé en 1966 à l'Institut de médecine légale de l'Université de Zurich, par le prof. Franz Borbély, qui continue à en assurer la direction.

A l'occasion de son 70^e anniversaire, un livre jubilaire a été publié par le Centre suisse d'information toxicologique ; livre jubilaire comprenant 250 pages, dans lequel 25 études ont été rassemblées, provenant des spécialistes en toxicologie de différents pays... La série d'articles permet de voir l'orientation des recherches en toxicologie et a, à ce point de vue, un particulier intérêt... Il faut rendre hommage au remarquable Centre d'information suisse d'avoir pu présenter ainsi dans ce livre jubilaire une vue kaléidoscopique des problèmes qui sont posés à tous les Centres anti-poisons.

L. Roche dans « Bulletin de Médecine légale et de Toxicologie médicale »

In einer Zeit, in der die Erkennung, Verhütung und Behandlung von Vergiftungen zu einem zentralen Problem geworden ist, an dessen Lösung klinische Disziplinen, theoretischen Institute, sowie gesetzgeberische Gremien arbeiten, fällt der 70. Geburtstag von F. Borbély... Aus diesem Anlass haben ihm Schüler und Freunde in einer Festschrift eine grosse Anzahl wertvoller Beiträge gewidmet. Die Vielfalt der gewidmeten Arbeiten spiegelt die Breite des Arbeitsbereiches von Borbély wider... Insgesamt vermittelt die Festschrift einen breiten Einblick in das Gebiet der klinischen Toxikologie und angrenzender Gebiete und stellt insbesondere auch für den forensisch-toxikologisch Tätigen eine sehr anregende Lektüre dar.

M. Geldmacher-von Mallinkrodt dans « Zentralblatt für die gesamte Rechtsmedizin »

Die Festschrift für Professor Borbély dokumentiert eindrücklich, dass sich um das Toxikologische Informationszentrum in Zürich ein Kreis von Wissenschaften gebildet hat, bei denen die Beschäftigung mit toxischen Umwelteinflüssen nicht nur ein aktuelles Diskussionsthema darstellt. Ihre Arbeiten dürfen als wichtige wissenschaftliche Beiträge zur analytischen Erforschung, Diagnose und Therapie akuter Vergiftungen bei Mensch und Tier gewertet werden. So bietet dieses Buch nicht nur dem toxikologisch interessierten Chemiker viel Anregendes, sondern kann auch Fabrikärzten und praktizierenden Aerzten zahlreiche wertvolle Anregungen vermitteln.

G. Zbinden dans « Schweiz. Med. Wochenschrift »

